



Nouvelles d'Espagne et du Portugal

Agriculture et pêche



N°12 – Juillet 2019

Faits marquants :

- *L'insuffisance des précipitations et les températures élevées impactent les cultures herbacées et les pâturages extensifs de la péninsule ; les gouvernements espagnols et portugais mettent en place des mesures d'urgence.*
- *L'Espagne et le Portugal se félicitent de la conclusion politique de l'accord UE-Mercosur du 30 juin ; les éleveurs bovins des 2 pays restent inquiets.*

Sécheresse

Déjà près d'1 million d'ha agricoles sinistrés par la sécheresse en Espagne. L'effet conjugué de l'insuffisance des précipitations et des températures élevées a conduit le consortium national d'assurance *Agroseguro* à relever son estimation des surfaces sinistrées par la sécheresse à plus de 980 000 ha, essentiellement en céréales et légumineuses. Près de la moitié de ces surfaces étant assurée contre le risque de sécheresse, les déclarations de sinistre se sont accélérées ces derniers jours. 340 experts se sont répartis dans les 17 Communautés autonomes afin d'évaluer les surfaces à indemniser. Les indemnisations devraient dépasser 100 M€ pour les cultures herbacées. Les premiers versements ont démarré mi-juillet. La sécheresse affecte également les pâturages extensifs, pour lesquels les indemnisations pourraient atteindre 13 M€. Certains vignobles de Castille-la-Manche ont souffert des températures extrêmes de fin juin, notamment dans la province de Tolède où, selon l'Agence météorologique de l'État, le printemps a été le plus sec du siècle. Le Ministre de l'agriculture, Luis Planas, a confirmé que l'Espagne – et plus particulièrement les deux Castilles et l'Estrémadure – se trouvait en situation de sécheresse hydrologique et que des premières mesures d'urgence avaient été prises (mesures fiscales et bancaires, demande à la Commission européenne d'augmenter l'avance des aides PAC 2019 et de déroger pour pâturer les jachères non productives déclarées comme surfaces d'intérêt écologique, etc.).

Le gouvernement portugais annonce une enveloppe de 3 M€ pour soutenir les agriculteurs victimes de la sécheresse. Le Ministère de l'Agriculture du Portugal a annoncé la mise à disposition d'une enveloppe de 3 M€ pour financer des investissements dans des exploitations où l'insuffisance d'eau pourrait affecter l'élevage ou le maintien des cultures permanentes. Cette enveloppe vise à soutenir des investissements de 1 000 à 40 000 € dans les municipalités qui sont en situation de sécheresse « sévère » ou « extrême » (60 municipalités sur 308). En juin, le ministre de l'Agriculture Capoulas Santos avait déjà annoncé la mise à disposition de 3 M€ du Programme de développement rural PDR2020 pour financer des projets de captage, traitement et stockage d'eau. Par ailleurs, le gouvernement a annoncé qu'il sera en mesure d'assurer le paiement anticipé en octobre 2019 de 420 M€ d'aides de la PAC. Selon l'Institut portugais de la mer et de l'atmosphère (IPMA), plus de 97 % du territoire portugais est en situation de sécheresse, dont 40,9 % en « sécheresse faible », 22,7 % en « sécheresse modérée », 28 % en « sécheresse aggravée » et 5,9 % en « sécheresse extrême ».

Biodiversité, forêt

Loup : 3 régions espagnoles dans le viseur d'ONG européennes. L'Alliance européenne pour la conservation du loup (EAWC) dénonce un non-respect « systématique » de la loi sur la conservation du loup, avec des pratiques illégales et peu éthiques en Castille-et-Léon, Cantabrie et Asturies. L'ONG estime en effet que ces régions « édulcorent » la directive communautaire 92/43/CEE « Habitats » à des fins électorales et partisans. EAWC demande l'arrêt immédiat des captures et des mesures permanentes de régulation pratiquées en Europe, qui, selon elle, seraient contreproductives, transformeraient l'habitat du loup, l'empêcheraient d'apporter sa contribution à l'équilibre écologique et d'atteindre un stade de conservation favorable. L'association préconise des mesures préventives pour protéger les élevages et propose de conditionner les compensations versées aux éleveurs victimes d'attaques à la mise en place préalable de ces mesures.



La forêt occupe 69 % du territoire continental portugais. Selon le 6^{ème} inventaire forestier national (IFN6), les zones forestières occupent 6,1 Mha, soit 69 % du territoire continental portugais. Le déclin de la superficie forestière depuis 1995 s'est inversé avec une augmentation de 59 000 ha (+ 1,9 %) par rapport à 2010 (date de la dernière évaluation). Les prairies et les pâturages constituent la 2^{ème} catégorie d'utilisation des terres en importance (31 %), affichant une croissance continue de la superficie occupée depuis 1995. Par ailleurs, les eucalyptus occupent 844 000 ha, une superficie inférieure à ce qui était anticipé et représentant environ 26 % de la forêt continentale portugaise. La surface en eucalyptus augmente de manière constante au cours des 50 dernières années. On observe enfin une augmentation de la quantité de carbone stockée dans les arbres des zones forestières, du fait de l'évolution de la composition des forêts et, dans une moindre mesure, de l'amélioration des méthodes d'évaluation.

Bien-être animal

Un plan espagnol pour contrôler la température dans le transport des animaux. Le Ministère de l'agriculture, de la pêche et de l'alimentation (MAPA) et les Communautés autonomes mettent en place, cet été, un plan d'action pour contrôler la température pendant le transport des animaux vivants, réalisant des trajets de plus de 8 heures et à destination d'autres pays (États membres ou pays tiers). Pour assurer et contrôler le respect des plages établies dans la norme, le plan prévoit que l'autorité régionale autorisant le déplacement sollicite, une fois le voyage accompli, les registres de température, a minima à une partie des transporteurs (ceux dont les prévisions de température dépassaient les 30°C au cours du voyage). Si le transporteur ne fournit pas l'information demandée dans un délai d'un mois après la fin du transport ou qu'il est constaté que les 35°C ont été dépassés, il s'expose non seulement aux sanctions prévues par la réglementation communautaire et nationale en vigueur pour le transport des animaux, mais aussi à un refus, par l'autorité compétente, de la prochaine demande de transport d'animaux vivants.

Filières agricoles et agroalimentaires

Huile d'olive

La production espagnole 2019/20 devrait être inférieure à la moyenne des 5 dernières campagnes. Selon le dernier rapport de la Commission européenne publié le 3 juillet, la production espagnole 2019/20 d'huile d'olive pourrait chuter à 1,3 Mt, du fait de la sécheresse et de l'alternance propre aux oliviers. Bruxelles prévoit, au contraire, une reprise de la production italienne et grecque, et une nouvelle augmentation pour le Portugal. Au total, la production communautaire devrait chuter de 8 % par rapport à la campagne actuelle, à 2,1 Mt. La Commission estime que le stock de la campagne actuelle (675 000 t) contribuera à couvrir la demande interne et les exportations pour la prochaine campagne.

Au Portugal, les agriculteurs de l'Alentejo s'opposent à l'arrêt des soutiens publics aux exploitations d'oliviers dans l'Alqueva. La Fédération des associations d'agriculteurs du Bas Alentejo (FAABA) a annoncé qu'elle s'opposait à la décision du Ministère de l'Agriculture de ne plus financer l'installation de nouvelles exploitations ou industries agroalimentaires associées à l'olivier dans l'Alqueva (région de l'Alentejo). Elle déplore une décision « contradictoire, inadéquate et irréaliste » qui, selon elle, favorise l'installation de cultures plus consommatrices d'eau et compromet le développement de l'agriculture dans la région. Pour mémoire, la fin des soutiens publics aux exploitations d'oliviers vise à éviter la prédominance de cette culture, qui occupe 57 000 ha du périmètre irrigué de l'Alqueva, soit 60 % du total. Le ministère a toutefois rappelé que l'installation de nouveaux oliviers financés intégralement par des fonds privés restait possible. L'agriculture intensive de l'olivier s'est fortement développée dans la région au cours des dernières années, notamment à la suite de l'inauguration du barrage de l'Alqueva en 2002, et a contribué à la multiplication par 4 des exportations d'huile d'olive du Portugal en 8 ans.

Fruits et légumes

Le Portugal a participé au Comité Mixte des fruits et légumes. Le 26 juin, le Portugal a participé, pour la première fois en tant qu'État membre, au Comité mixte des fruits et légumes, qui regroupe aussi la France, l'Espagne et l'Italie. Cette 26^{ème} édition a réuni une soixantaine de responsables professionnels des quatre pays, dont la Fédération portugaise des organisations de producteurs de fruits et légumes (FNOP). Le Ministère portugais était représenté par la directrice adjointe de l'administration agricole portugaise, Cláudia Costa. Au cours de la réunion, les représentants des administrations des quatre pays sont convenus d'adresser une lettre conjointe à la Commission européenne exposant les préoccupations émises par les professionnels concernant les accords bilatéraux entre l'Union européenne et les pays tiers et leurs répercussions sur le secteur des fruits et légumes. La prochaine session annuelle du Comité Mixte se déroulera en 2020 au Portugal.

Une nouvelle usine de transformation de carottes va créer 183 emplois dans le centre du Portugal. L'entreprise 52-Fresh a annoncé la construction d'une nouvelle usine de transformation de petites carottes destinées à l'exportation dans la municipalité d'Almeirim (région de Ribatejo, centre du pays). Cette nouvelle unité, qui résultera d'un investissement de 50 M€ et créera 183 nouveaux emplois, s'inscrit dans la stratégie de la municipalité de développer son potentiel agroalimentaire. Un contrat, passé entre la société 52-Fresh et l'Agence de l'investissement et du commerce extérieur du Portugal (AICEP) dans le cadre de programmes d'incitation fiscale et de financement, a été signé le 25 juin en présence du secrétaire d'Etat à l'internationalisation Eurico Brilhante Dias.



Fruits à noyaux

Rendements en hausse. L'Institut national des statistiques (INE) du Portugal prévoit une augmentation de la productivité des vergers de pêche à 12,5 t/ha, en hausse de 14 % par rapport à la moyenne des 5 dernières années. Concernant la cerise, les pluies du printemps n'ont pas provoqué de dégâts majeurs dans les vergers. Sa productivité devrait augmenter de 10 % par rapport à l'année précédente, pour s'établir à 3,15 t/ha.

Fruits secs

Le groupe luso-brésilien Veracruz investit 50 M€ dans la création d'un site de production d'amandes au Portugal. Le groupe luso-brésilien Veracruz a annoncé qu'il investirait 50 M€ dans l'installation d'un site de production d'amandes d'environ 2 000 ha à Fundão et Idanha-a-Nova (centre du Portugal). Selon l'entreprise, l'objectif est d'atteindre, à terme, 5 000 ha d'amandiers dans le pays et d'exporter 70 % de la production. La première phase de ce projet, qui a été reconnu comme Projet de Potentiel Intérêt National (PIN), est déjà en cours : 300 ha ont déjà été plantés depuis 2018 et 2021 marquera la première année de récolte. Par ailleurs, une usine de décorticage et de transformation d'amandes sera construite en 2021, correspondant à un investissement de 6,5 M€. Cette nouvelle usine sera en mesure de traiter la production d'autres producteurs de la région, avec pour objectif de faire du site un « cluster » de la production d'amandes, avec la création de plus de 50 emplois directs.

Cannabis

Le géant du cannabis canadien Tilray accélère son expansion européenne depuis le Portugal. Le géant canadien du cannabis Tilray a annoncé sa volonté d'accélérer son expansion sur le marché européen, en nommant 5 nouvelles personnes à des postes de direction au sein de sa branche européenne, dont les activités sont concentrées au Portugal. C'est à partir de la municipalité de Cantanhede (centre du Portugal) que les produits de Tilray seront cultivés, transformés et distribués sur le territoire européen. La R&D sera également effectuée au sein d'installations situées sur le territoire portugais.

Consommation alimentaire, distribution

Les dépenses d'alimentation des ménages espagnols augmentent, tirées par le segment hors foyer. Le coût total de l'alimentation des ménages espagnols a atteint 103 Md€ en 2018, en hausse de 2,3% par rapport à 2017. Cette hausse est tirée par la consommation hors foyer, qui reste à un niveau élevé (33,5% de la consommation aliments/boissons des ménages), et l'augmentation du prix moyen (+1,8%), les volumes consommés restant stables. Les produits les plus consommés (50% du volume total) sont les fruits et légumes, les pommes de terre et les produits laitiers. En valeur, la viande et le poisson concentrent 33,6% des dépenses alimentaires des ménages. Les produits frais représentent 39,5% du volume et 42,9% de la valeur. Les espagnols achètent davantage de produits prêts à consommer (salade 4^{ème} gamme, plats préparés, capsules de café) et consomment moins de sucres et de protéines d'origine animale. Les jeunes ménages sont ceux qui consomment le moins au sein du foyer.

Mercadona ouvre ses premiers magasins au Portugal. Le groupe de grande distribution espagnol Mercadona a ouvert son premier supermarché au Portugal le 1^{er} juillet, le premier établi hors d'Espagne. D'ici la fin de l'année, le groupe envisage de disposer de 10 magasins dans le nord du Portugal, pour un investissement de plus de 100 M€. Avec ces nouveaux projets, les investissements de Mercadona au Portugal dépasseront 260 M€ à la fin de l'année, le groupe ayant déjà investi 160 M€ entre 2016 et 2018. Mercadona prévoit, dans les prochaines années, de mettre en place un réseau de 150 magasins au Portugal, ce qui impliquera l'ouverture d'un nouveau centre logistique dans la région de Lisbonne, en complément du centre déjà existant dans le nord du pays. Le groupe emploie actuellement 900 personnes au Portugal, mais a l'intention de clôturer l'année 2019 avec un total de 1 100 employés dans le pays.

Commerce extérieur

Accord UE-Mercosur : satisfaction ibérique, mais les éleveurs restent inquiets. En Espagne, la conclusion politique de l'accord UE-Mercosur le 30 juin dernier est perçue comme une victoire politique et diplomatique pour Pedro Sanchez. Cet accord permettrait à l'Espagne non seulement de diversifier ses débouchés agricoles hors UE (notamment en olives de table, huile d'olive, vins, viande porcine), mais aussi de confirmer son statut de premier partenaire européen des pays du Mercosur. Face à de tels enjeux géopolitiques, économiques et commerciaux, l'inquiétude des producteurs espagnols de viande bovine, riz, melons, pastèques et agrumes pèse relativement peu. La seule ligne rouge espagnole concerne la protection des indications géographiques (IG). L'ensemble des PME agroalimentaires espagnoles devrait bénéficier du marché du Mercosur à long terme. De son côté, le gouvernement portugais a évoqué un moment « historique ». Le Portugal considère ce nouveau partenariat comme « le plus important accord commercial jamais signé par l'Union européenne » et souligne le haut niveau de garanties inclus dans le projet d'accord, que ce soit au niveau social, environnemental, mais également en termes de sécurité alimentaire et de protection des consommateurs. Le Portugal estime être l'un des pays qui vont le plus bénéficier de cet accord, au regard de l'importance des liens historiques et culturels qu'il partage avec l'Amérique latine, notamment avec le Brésil. Toutefois, dans la profession agricole, les effets attendus de l'accord sont contrastés.



Sur le plan offensif, l'abaissement des droits de douanes sur l'huile d'olive devrait être favorable au Portugal, de même que la reconnaissance des indications géographiques protégées (IGP), telles que celle du vin de Porto et des fromages des Açores. L'élimination des droits de douanes sur le vin européen devrait en outre permettre au Portugal de poursuivre sa croissance au Brésil, dont il est déjà le 3^{ème} fournisseur (devant l'Italie et la France et derrière le Chili et l'Argentine). A l'inverse, l'accord pourrait porter préjudice aux filières laitière et bovine, qui sont notamment très importantes dans l'archipel des Açores. La Fédération portugaise des coopératives d'éleveurs (*Fenapecuária*) qualifie la concurrence sud-américaine de « déloyale » et considère l'accord « excessivement pénalisant » pour l'élevage européen, qui serait sacrifié « afin de favoriser les secteurs industriels ».

Le Portugal annonce un accord pour exporter des fruits en Colombie. Le Ministère de l'Agriculture a annoncé l'entrée en vigueur d'un accord permettant la vente d'oranges, prunes, pêches et nectarines en Colombie, en plus de la vente de pommes et poires qui était déjà autorisée. Cet accord fait partie des efforts du Gouvernement dans le cadre de sa politique d'internationalisation de l'agriculture : depuis 2015, il a annoncé l'ouverture de 55 marchés pour 218 produits et travaille à l'ouverture de 59 marchés pour permettre l'exportation de 276 produits.

L'industrie agroalimentaire portugaise prévoit de dépasser les 17 Md€ de chiffre d'affaires en 2019. A l'occasion du 7^{ème} congrès de la Fédération des industries agro-alimentaires portugaises (FIPA), le Secrétaire d'Etat à la protection des consommateurs João Torres a souligné l'importance stratégique de l'industrie agroalimentaire portugaise, le secteur industriel le plus important du pays tant en termes de création de richesse que d'emplois. Selon la FIPA, l'industrie agroalimentaire portugaise devrait voir son chiffre d'affaires dépasser 17 Md€ en 2019, dont 5 Md€ résultant d'exportations. Cette industrie rassemble 11.000 entreprises et représente environ 115.000 emplois directs et 500.000 emplois indirects.

Le jambon espagnol séduit toujours plus à l'export. Selon l'Association nationale des industries des viandes d'Espagne (Anice), les exportations des différentes appellations de jambon affiné ont bondi de 10% en 2018 (à 65 371 t), pour une valeur de plus de 500 M€. La France, l'Allemagne et le Portugal concentrent plus de la moitié des exportations (13 584 t, +5,3% par rapport à 2017 pour la France, 20,7% du total). Hors UE, le Mexique, les États-Unis, le Japon et l'Australie sont les principales destinations des ventes extérieures. Depuis l'accord signé entre Pékin et Madrid fin 2018, le marché chinois est également un débouché qui s'ouvre au secteur, sur une gamme de produits qui ne se limite plus à la viande congelée. Le secteur espagnol bénéficiera également de la future approbation au niveau européen de l'IG « Jambon Serrano », ce qui donnera « une nouvelle impulsion à son internationalisation » selon Anice. Plus globalement, le secteur de la viande est le 4^{ème} secteur industriel de l'économie espagnole et le premier pour le segment alimentation/boissons (22,1% du segment), avec 26 Md€ du chiffre d'affaires en 2018 et 2,2% du PIB, en prenant en compte toute la filière. Avec 4,5 Mt de viande de porc, l'Espagne est le 4^{ème} producteur mondial.

Pêches maritimes

Réflexion hispano-portugaise pour améliorer la gestion de la sardine ibérique. La Secrétaire Générale espagnole de la pêche et le Secrétaire d'Etat portugais à la pêche se sont réunis le 5 juillet à Porto afin d'analyser le plan hispano-portugais de gestion et de récupération de la sardine ibérique (approuvé en 2018), à la lumière des recommandations du dernier rapport du Conseil international pour l'exploration de la mer (CIEM) sur la sardine, publié fin mai. Les deux délégations sont convenues de continuer à travailler de manière coordonnée afin de trouver des solutions pour assurer le rétablissement de la sardine ibérique dans les plus brefs délais et minimiser les effets socio-économiques des mesures sur les flottes espagnole et portugaise.

Le secteur espagnol de la pêche consolide sa première place au niveau européen. Selon les derniers chiffres publiés par la Confédération espagnole de la pêche (CEPESCA), les captures espagnoles 2018 se sont élevées à 922 564 t de poissons et de crustacés, un volume légèrement inférieur à celui de 2017 (940 633 t). Le chiffre d'affaires du secteur s'est élevé à 2,15 Md€, classant l'Espagne à la première place européenne, avec 20% du total des captures. Le secteur de la pêche assure 31 500 emplois directs (dont plus de 17% occupés par des femmes), un chiffre stable par rapport à 2017. La flotte espagnole est composée de 8 972 navires (3^{ème} place derrière la Grèce et l'Italie), après l'arrêt de 174 navires en 2018. 96% de cette flotte pêche dans les eaux territoriales espagnoles. Les 4% restants pêchent dans des eaux communautaires et internationales, et réalisent plus de 60% des captures espagnoles totales.

Responsable de la publication : Shanti Bobin

Ambassade de France en Espagne - Service Économique Régional
C/ Marqués de la Enseñada, 10 - 28004 Madrid

Rédigé par : Jérôme Frouté, Alvaro Espino, Claire Raynal
avec le SE de Lisbonne : Stanislas Godefroy, Christopher Marques,
Juliette Montocchio

Abonnement : jerome.froute@dgtrésor.gouv.fr

Internet : www.tresor.economie.gouv.fr/pays/espagne

Suivez-nous sur Twitter : @FR_Eco_Iberica



Copyright :

Tous droits de reproduction réservés, sauf autorisation expresse du
Service Économique Régional de Madrid

Clause de non-responsabilité :

Le Service Économique s'efforce de diffuser des informations exactes et
à jour, et corrigera, dans la mesure du possible, les erreurs qui lui seront
signalées. Toutefois, il ne peut en aucun cas être tenu responsable de
l'utilisation et de l'interprétation de l'information contenue dans cette
publication.